AmaDrainer 301/302/303/358

Notice de service / montage

Copyright / Mentions légales

Notice de service / montage AmaDrainer 301/302/303/358

Notice de service d'origine

Tous droits réservés. Les contenus de ce document ne doivent pas être divulgués, reproduits, modifiés ou communiqués à des tiers sauf autorisation écrite du constructeur.

Ce document pourra faire l'objet de modifications sans préavis.

© KSB S.A.S, Gennevilliers (Paris), France 2026-09-16

Sommaire

Glossaire **5**

1 Généralités **6**
1.1 Principes 6
1.2 Montage de quasi-machines 6
1.3 Groupe cible 6
1.4 Documentation annexe 6
1.5 Symboles 6
1.6 Marquage des avertissements 7

2 Sécurité **8**
2.1 Généralités 8
2.2 Utilisation conforme 8
2.3 Qualification et formation du personnel 9
2.4 Conséquences et risques en cas de non-respect de la notice de service 9
2.5 Respect des règles de sécurité 9
2.6 Instructions de sécurité pour le personnel de service / l'exploitant 9
2.7 Instructions de sécurité pour l'entretien, l'inspection et le montage 10
2.8 Valeurs limites de fonctionnement 10

3 Transport / Stockage / Élimination **11**
3.1 Contrôle à la réception 11
3.2 Transport 11
3.3 Stockage / Conditionnement 11
3.4 Retour 12
3.5 Élimination 12

4 Description **13**
4.1 Description générale 13
4.2 Information produit selon le règlement nº 1907/2006 (REACH) 13
4.3 Désignation 13
4.4 Plaque signalétique 13
4.5 Conception 14
4.6 Conception et principe de fonctionnement 15
4.7 Niveau de bruit 16
4.8 Étendue de la fourniture 16
4.9 Accessoires 16

5 Mise en place / Pose **17**
5.1 Consignes de sécurité 17
5.2 Contrôle avant la mise en place 17
5.3 Préparation du groupe motopompe 18
5.4 Réglage de la commande de démarrage 20
5.4.1 Réglage de la commande de démarrage via mode manuel ou par l'intermédiaire d'un coffret électrique externe 20
5.4.2 Réglage de la commande de démarrage avec l'interrupteur à flotteur 22
5.5 Installation du groupe motopompe 23
5.6 Tuyauteries 24
5.6.1 Raccordement de la tuyauterie (installation stationnaire) 24
5.6.2 Raccordement de la tuyauterie (installation transportable) 25
5.7 Raccordement électrique 25

6 Mise en service / Mise hors service **26**
6.1 Mise en service 26
6.1.1 Prérequis de la mise en service 26
6.1.2 Démarrage 26

6.2 Limites d'application ... 26
6.2.1 Fréquence de démarrages ... 26
6.2.2 Profondeur d'immersion maximale ... 26
6.2.3 Fluide pompé ... 27
6.3 Mise hors service ... 28
6.3.1 Arrêt ... 28
6.3.2 Mesures à prendre pour la mise hors service ... 28
6.4 Remise en service ... 28

7 Maintenance / Réparations ... 29
7.1 Consignes de sécurité ... 29
7.2 Maintenance / Inspection ... 29
7.3 Vidange / Nettoyage ... 30
7.4 Démontage du groupe motopompe ... 32
7.4.1 Généralités/Consignes de sécurité ... 32
7.5 Remplacement de l'Ama-Drainer 301 SE par l'AmaDrainer 301 dans l'Ama-Drainer-Box 021 ... 33
7.5.1 Démontage de l'Ama-Drainer 301 SE ... 33
7.5.2 Préparation de l'AmaDrainer 301 ... 34
7.5.3 Montage de l'AmaDrainer 301 ... 35
7.6 Pièces de rechange recommandées ... 35

8 Incidents : causes et remèdes ... 36

9 Documents annexes ... 37
9.1 Vue éclatée avec liste des pièces ... 37

10 Déclaration UE de conformité ... 38

11 Déclaration de non-nocivité ... 39

Mots-clés ... 40

Glossaire

Clapet de non-retour à battant

L'élément d'une station de relevage qui empêche le retour des eaux usées de la tuyauterie de refoulement vers la station de relevage.

Construction monobloc

Moteur directement raccordé à la pompe par l'intermédiaire d'une bride ou lanterne

Déclaration de non-nocivité

Lorsque le client est obligé de retourner le produit au constructeur, il déclare avec la déclaration de non-nocivité que le produit a été vidangé correctement et que les composants qui ont été en contact avec le fluide pompé ne représentent plus de danger pour la santé et l'environnement.

Eaux chargées

Eaux usées sans matières fécales

Eaux usées

Eaux consistant en eaux de ménages, d’entreprises industrielles et artisanales ainsi qu’en eaux de surface.

Groupe motopompe

Groupe complet comprenant la pompe, le moteur, des composants et accessoires.

Groupe motopompe submersible

Les pompes submersibles sont des groupes motopompes monobloc, non auto-amorçants. En général, les pompes sont complètement immergées en fonctionnement. Elles peuvent être utilisées temporairement non immergées jusqu'à ce que le niveau minimal du fluide pompé soit atteint.

Hydraulique

La partie de la pompe qui transforme l'énergie cinétique en énergie de pression.

Niveau de reflux

Le niveau le plus élevé que peuvent atteindre les eaux usées refluant dans un système d'évacuation.

Pompe

Machine sans moteur, composants ou accessoires

Reflux

Refoulement d'eaux usées de la canalisation dans les conduites raccordées de l'assainissement de terrains.

1 Généralités

1.1 Principes

La présente notice de service est valable pour les gammes et versions mentionnées sur la page de couverture.

La notice de service décrit l'utilisation conforme et sûre dans toutes les phases de l'exploitation.

La plaque signalétique indique la gamme, les principales caractéristiques de fonctionnement et le numéro de série. Le numéro de série identifie clairement le produit et permet son identification dans toutes les autres activités commerciales.

En cas d'incident, informer immédiatement le point de Service KSB le plus proche afin de maintenir les droits à la garantie.

1.2 Montage de quasi-machines

Pour le montage de quasi-machines livrées par KSB, se référer au paragraphe « Maintenance ».

1.3 Groupe cible

La présente notice de service est destinée au personnel spécialisé formé techniquement. (⇨ paragraphe 2.3, page 9)

1.4 Documentation annexe

Tableau 1: Récapitulatif de la documentation connexe

Document	Contenu
Documentation des fournisseurs	Notices de service et autres documents relatifs aux accessoires et aux composants intégrés

Pour les accessoires et/ou les composants intégrés, respecter la documentation du fabricant respectif.

1.5 Symboles

Tableau 2: Symboles utilisés

Symbole	Signification
✓	Prérequis pour les instructions à suivre
▷	Demande d'action en cas de consignes de sécurité
⇨	Résultat de l'action
⇨	Renvois
1. 2.	Instructions à suivre comprenant plusieurs opérations
	Note Donne des recommandations et informations importantes concernant la manipulation du produit.

2332.81/02-FR

1.6 Marquage des avertissements

Tableau 3: Avertissements

Symbole	Explication
DANGER	**DANGER** désigne une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraîne la mort ou une blessure grave.
AVERTISSEMENT	**AVERTISSEMENT** désigne une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou une blessure grave.
ATTENTION	**ATTENTION** désigne une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à modérées.
ATTENTION	**AVIS** indique des circonstances sans lien avec des dommages corporels (identification relative à des dégâts matériels).
INSTRUCTION DE SÉCURITÉ	Une **INSTRUCTION DE SÉCURITÉ** ou un signe d'avertissement similaire présente des instructions ou des procédures concrètes liées à la sécurité.
	Zone dangereuse Ce symbole caractérise, en combinaison avec un mot-clé, des dangers pouvant conduire à la mort ou à des blessures.
	Tension électrique dangereuse Ce symbole caractérise, en combinaison avec un mot-clé, des dangers inhérents à la tension électrique et donne des informations sur la protection contre la tension électrique.
	Dégâts matériels Ce symbole caractérise, en combinaison avec le mot-clé ATTENTION, des dangers pour la machine et son bon fonctionnement.

2 Sécurité

DANGER

Toutes les notes dans ce paragraphe décrivent un danger à risque élevé.

Ne pas seulement respecter les informations pour la sécurité générales figurant dans ce paragraphe, mais également les informations pour la sécurité mentionnées aux autres paragraphes.

2.1 Généralités

- La présente notice de service comporte des instructions importantes à respecter lors de la mise en place, du fonctionnement et de la maintenance. Le respect de ces instructions garantit le fonctionnement fiable du produit et empêche des dégâts corporels et matériels.
- Respecter toutes les consignes de sécurité de la présente notice.
- Avant le montage et la mise en service, le personnel qualifié / l'exploitant concerné doit lire et bien comprendre l'ensemble de la présente notice de service.
- La présente notice de service doit toujours être disponible sur le site pour que le personnel qualifié concerné puisse la consulter.
- Les instructions et marquages figurant directement sur le produit doivent être respectés. Veiller à ce qu'ils soient toujours lisibles. Cela concerne par exemple les informations suivantes :
  - La flèche indiquant le sens de rotation
  - Le marquage des raccords
  - La plaque signalétique
- L'exploitant est responsable du respect des instructions en vigueur sur le lieu d'installation mais non prises en compte dans le présent manuel.

2.2 Utilisation conforme

- La pompe/le groupe motopompe doit être exploité(e) uniquement dans les domaines d'application et à l'intérieur des limites d'application décrits dans les documents connexes.
- Exploiter la pompe / le groupe motopompe uniquement en état techniquement irréprochable.
- Ne pas exploiter la pompe / le groupe motopompe en état partiellement assemblé.
- La pompe/le groupe motopompe ne doit véhiculer que les fluides décrits dans la fiche de spécifications ou dans la documentation de la version concernée.
- La pompe / le groupe motopompe ne doit jamais fonctionner sans fluide pompé.
- Respecter les informations concernant le débit minimum et le débit maximum admissible figurant dans la fiche de spécifications ou la documentation (pour éviter des dégâts entraînés par une surchauffe, la détérioration de la garniture mécanique, des dommages dus à la cavitation, la détérioration des paliers, etc.).
- La pompe / le groupe motopompe doit toujours tourner dans le sens de rotation prévu.
- Ne pas laminer la pompe à l'aspiration (risques de dommages par cavitation).
- Consulter le fabricant pour des modes de fonctionnement qui ne sont pas décrits dans la fiche de spécifications ou la documentation.

2332.81/02-FR

2.3 Qualification et formation du personnel

Le personnel de transport, de montage, d'exploitation, de maintenance et d'inspection doit être qualifié pour ces tâches.

Les responsabilités, les compétences et la surveillance du personnel doivent être définies, en détail, par l'exploitant pour le transport, le montage, l'exploitation, la maintenance et l'inspection.

Un personnel insuffisamment instruit doit être formé et instruit par un personnel technique suffisamment qualifié. Le cas échéant, la formation peut être faite, à la demande de l'exploitant, par le fabricant / le fournisseur.

Les formations sur la pompe / le groupe motopompe sont à faire uniquement sous la surveillance d'un personnel technique spécialisé.

Cet appareil peut être utilisé par des **enfants** âgés de 8 ans et plus et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances, s'ils sont surveillés ou s'ils ont reçu un encadrement concernant l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et comprennent les risques encourus. Les **enfants** ne doivent pas jouer avec l'appareil. Les **enfants** ne doivent ni nettoyer l'appareil ni s'occuper de son **entretien** sans surveillance.

2.4 Conséquences et risques en cas de non-respect de la notice de service

- Le non-respect de la présente notice de service conduit à la perte des droits à la garantie et aux dommages-intérêts.
- Pour donner quelques exemples, le non-respect peut entraîner les risques suivants :
  - Dommages corporels d'ordre électrique, thermique, mécanique, chimique et explosif
  - Défaillance de fonctions essentielles du produit
  - Défaillance des méthodes d'entretien et de maintenance prescrites
  - Pollution de l'environnement par la fuite de substances dangereuses

2.5 Respect des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité figurant dans la présente notice de service et l'utilisation conforme du produit, les consignes de sécurité suivantes sont à respecter :

- Les règlements de prévention des accidents, consignes de sécurité et d'exploitation
- Les consignes de protection contre les explosions
- Les consignes de sécurité pour la manipulation de matières dangereuses
- Les normes, directives et législation pertinentes

2.6 Instructions de sécurité pour le personnel de service / l'exploitant

- Monter les dispositifs de protection sur le site (p. ex. protection contre les contacts accidentels) pour les composants chauds, froids et mobiles et contrôler leur bon fonctionnement.
- Ne pas enlever ces dispositifs de protection (p. ex. protection contre les contacts accidentels) pendant le fonctionnement.
- Mettre à la disposition du personnel l'équipement de protection individuelle à porter ; contrôler son utilisation.
- Évacuer les fuites (p. ex. à la garniture d'étanchéité d'arbre) de fluides pompés dangereux (p. ex. fluides explosifs, toxiques, chauds) de sorte que ni une personne, ni l'environnement ne soient mis en péril. Respecter les dispositions légales en vigueur.

- Éliminer tout danger lié à l'énergie électrique (pour plus de précisions, consulter les prescriptions spécifiques nationales et/ou du distributeur d'électricité local).
- Si la mise à l'arrêt de la pompe n'entraîne pas une augmentation des risques potentiels, monter un dispositif de commande d'ARRÊT D'URGENCE à proximité immédiate de la pompe / du groupe motopompe lors de l'installation du groupe motopompe.
- Tenir les personnes non autorisées (p. ex. des enfants) à l'écart de l'installation.

2.7 Instructions de sécurité pour l'entretien, l'inspection et le montage

- Toute transformation ou modification de la pompe / du groupe motopompe nécessite l'accord préalable du fabricant.
- Utiliser uniquement des pièces d'origine ou des pièces/composants reconnus par le fabricant. L'utilisation de pièces/composants autres que les pièces d'origine peut annuler la responsabilité du fabricant pour les dommages consécutifs.
- L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage soient réalisés par un personnel qualifié, autorisé et habilité ayant préalablement étudié la notice de service.
- Avant d'intervenir sur la pompe / le groupe motopompe, la / le mettre à l'arrêt.
- Par principe, tous les travaux sur le groupe motopompe ne doivent être entrepris que lorsqu'il n'est plus sous tension.
- La pompe/le groupe motopompe doit avoir pris la température ambiante.
- Le corps de pompe doit être vidangé et sans pression.
- Respecter impérativement la procédure de mise à l'arrêt du groupe motopompe décrite dans la présente notice de service.
- Décontaminer les pompes véhiculant des fluides nuisibles à la santé.
- Remonter et remettre en service les dispositifs de protection et de sécurité dès l'issue des travaux. Avant la remise en service, procéder selon les instructions mentionnées pour la mise en service. (⇨ paragraphe 6.1, page 26)

2.8 Valeurs limites de fonctionnement

Ne jamais faire fonctionner la pompe / le groupe motopompe au-delà des limites définies dans la fiche de spécifications et la notice de service.

La sécurité de fonctionnement de la pompe / du groupe motopompe fourni(e) n'est assurée qu'en cas d'utilisation conforme. (⇨ paragraphe 2.2, page 8)

2332.81/02-FR

3 Transport / Stockage / Élimination

3.1 Contrôle à la réception

1. À la prise en charge de la marchandise, contrôler l'état de chaque unité d'emballage.
2. En cas d'avarie, constater le dommage exact, le documenter et en informer KSB ou le revendeur et la compagnie d'assurance immédiatement par écrit.

3.2 Transport

ATTENTION

Transport non conforme

Endommagement de la pompe / du groupe motopompe !

- ▹ Pompe / Pour soulever et transporter le groupe motopompe, utiliser uniquement la poignée.
- ▹ Ne jamais soulever ou transporter la pompe / le groupe motopompe à l'aide du câble d'alimentation électrique.
- ▹ La pompe / le groupe motopompe ne doit jamais subir de chocs ou de chutes.

3.3 Stockage / Conditionnement

ATTENTION

Dommages dus à la présence d'humidité, de poussières ou d'animaux nuisibles pendant le stockage

Corrosion/encrassement de la pompe/du groupe motopompe !

- ▹ Pour un stockage à l'extérieur : recouvrir de manière étanche à l'eau la pompe/le groupe motopompe ou la pompe/le groupe motopompe emballé(e) avec les accessoires.

NOTE

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures de protection spécifiques.

Si la mise en service intervient longtemps après la livraison, il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

Stocker la pompe / le groupe motopompe dans un local sec et protégé à taux d'humidité constant.

En cas de stockage conforme à l'intérieur, le matériel est protégé pendant une durée maximale de 12 mois.
Les pompes/groupes motopompes neuves/neufs sont conditionné(e)s en usine.

Conditions à respecter en cas de stockage d'une pompe / d'un groupe motopompe qui a déjà été en service (⇨ paragraphe 6.3.2, page 28) .

Tableau 4: Conditions ambiantes en stockage

Conditions ambiantes	Valeur
Humidité relative de l'air	≤ 80 %
Température ambiante	0 °C à +40 °C

- Bonne aération
- À l'abri de l'humidité
- Sans poussières
- À l'abri de chocs
- À l'abri de vibrations

3.4 Retour

1. Avant le retour, rincer et décontaminer le produit, notamment après un contact avec des fluides nuisibles, explosifs, chauds ou présentant un autre danger.
2. Si le produit a été utilisé pour des fluides dont les résidus deviennent corrosifs au contact de l'humidité de l'air ou s'enflamment au contact de l'oxygène, il doit être neutralisé et soufflé avec un gaz inerte exempt d'eau pour le sécher.
3. Le produit doit être accompagné d'une déclaration de non-nocivité remplie.
   (⇨ paragraphe 11, page 39)
   Indiquer les mesures de décontamination et de protection appliquées.

NOTE

Si nécessaire, il est possible de télécharger une déclaration de non-nocivité sur le site Internet à l'adresse : www.ksb.com/certificate_of_decontamination

3.5 Élimination

⚠ AVERTISSEMENT

Fluides pompés et matières consommables secondaires nuisibles à la santé

Danger pour les personnes et l'environnement !

- ▹ Récupérer et éliminer les agents de conservation, les fluides de rinçage ainsi que les fluides résiduels.
- ▹ Si nécessaire, porter un masque et des vêtements de travail de protection.
- ▹ Respecter les dispositions légales en vigueur pour l'élimination de fluides nuisibles à la santé.

1. Démonter le produit.
   Récupérer les graisses et lubrifiants liquides usés lors du démontage.
2. Trier les matériaux de construction, p. ex. :
   - matières métalliques,
   - matières synthétiques,
   - déchets électroniques,
   - graisses et lubrifiants liquides.
3. Les évacuer dans le respect des prescriptions locales ou assurer leur évacuation conforme.

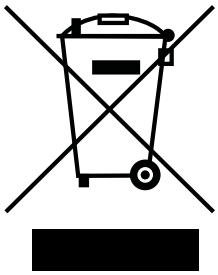

À la fin de leur vie utile, les appareils électriques ou électroniques marqués du symbole ci-contre ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Pour le retour, contacter le partenaire local d'élimination des déchets.

Si l'ancien appareil électrique ou électronique contient des données à caractère personnel, l'utilisateur est lui-même responsable de leur suppression avant que l'appareil ne soit renvoyé.

2332.81/02-FR

4 Description

4.1 Description générale

- Groupe motopompe submersible pour eaux chargées
- Refoulement d'eau d'infiltration, d'eaux légèrement chargées, d'eau de lavage et d'eau de mer[1)]

4.2 Information produit selon le règlement nº 1907/2006 (REACH)

Informations selon le règlement européen sur les substances chimiques (CE) nº 1907/2006 (REACH) voir https://www.ksb.com/en-global/company/corporate-responsibility/reach.

4.3 Désignation

Exemple : AmaDrainer C 301

Tableau 5: Explication concernant la désignation

Indication	Signification	
AmaDrainer	Gamme	
C	Version de matériaux	
	A[2)]	Version pour eaux chargées
	C[3)]	Version universelle, également adaptée aux fluides pompés agressifs
301	Taille	

4.4 Plaque signalétique

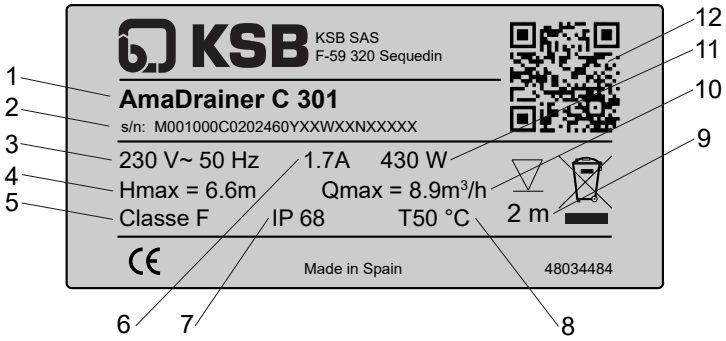

III. 1: Plaque signalétique (exemple)

1	Gamme, taille	7	Degré de protection
2	Numéro de production	8	Température max. du fluide pompé
3	Tension d'alimentation, fréquence	9	Profondeur d'immersion maximale
4	Hauteur manométrique	10	Débit
5	Classe thermique	11	Puissance assignée
6	Courant nominal	12	Code QR

2332.81/02-FR

1 Uniquement pour version de matériaux C
2 Uniquement pour taille 358
3 Uniquement pour taille 301/302/303

4.5 Conception

Construction

- Groupe motopompe submersible
- Construction monobloc
- Monocellulaire
- Pièces en contact avec le fluide pompé fabriquées dans des matériaux inoxydables
- Interrupteur à flotteur extérieur
- Profondeur d'immersion maximale 2 m
- Taille 301/302/303 :
  - Clapet de non-retour à battant intégré

Installation

- Installation verticale
- Installation noyée transportable

Entraînement

- Moteur monophasé avec enveloppe de refroidissement
- 230 V, 50 Hz
- 220 V / 240 V, 60 Hz
- Fréquence de démarrages ≤ 30 démarrages/heure
- Thermorupteur intégré
- Degré de protection IP68 (immersion en continu), selon EN 60529/ IEC 529
- Câble d'alimentation avec fiche mâle avec terre

Étanchéité d'arbre

- Côté entraînement, 1 bague d'étanchéité d'arbre
- Côté pompe, 2 bagues d'étanchéité d'arbre
- Chambre à huile entre les garnitures pour le refroidissement et la lubrification

Paliers

- Roulement
- Graissage à vie
- Sans entretien

Automatisation

- Commande de la pompe par interrupteur à flotteur
- Commande de la pompe par coffret électrique externe

2332.81/02-FR

4.6 Conception et principe de fonctionnement

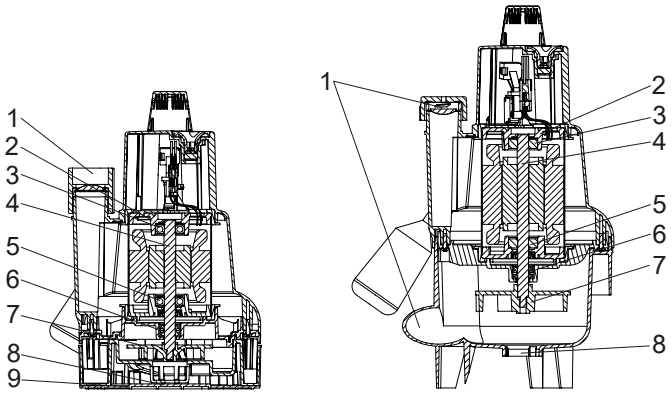

Ill. 2: Illustration Pompe submersible pour eaux chargées

1	Orifice de refoulement	6	Garniture d'étanchéité d'arbre
2	Support de palier	7	Roue
3	Roulement	8	Orifice sur le pied
4	Arbre	9	Couvercle / protection contre l'intrusion
5	Roulement		

Version

La pompe est à aspiration axiale par rapport à l'axe de symétrie du groupe motopompe. Le refoulement se fait vers le haut, parallèlement à l'axe de symétrie. Sur la taille 358, le refoulement est perpendiculaire à l'axe de symétrie, à hauteur de la roue.
Côté refoulement de la roue, la chambre hydraulique est délimitée par la paroi du corps.
L'hydraulique est guidée dans des roulements (3, 5). Les roulements (3, 5) sont logés dans les supports de palier (2) montés dans le corps de pompe et le couvercle/la protection contre l'intrusion.
L'arbre (4) traverse le corps et le couvercle/la protection contre l'intrusion et relie l'hydraulique et l'entraînement.
L'étanchéité vers l'atmosphère est assurée par une garniture d'étanchéité d'arbre (6), à savoir trois bagues d'étanchéité d'arbre montées en série avec chambre d'huile intermédiaire. La garniture d'étanchéité d'arbre est sans entretien.
Le couvercle/la protection contre l'intrusion (9) située à l'orifice sur le pied (8) du groupe motopompe empêche tout contact entre des parties du corps et la roue pendant le fonctionnement.

Principe de fonctionnement

Le fluide pompé entre dans la pompe par l'orifice sur le pied (8). La roue en rotation (7) accélère le fluide pompé vers l'extérieur. Dans le corps de pompe, l'énergie cinétique du fluide pompé est transformée en énergie de pression. Le fluide pompé est guidé vers l'orifice de refoulement (1) où il quitte la pompe.

4.7 Niveau de bruit

Niveau de bruit < 70 dB(A)

4.8 Étendue de la fourniture

Selon la version choisie, les composants suivants font partie de la livraison :

- Groupe motopompe
- Notice de service et de montage
- Disque manu/auto pour service continu
- Tailles 301/302/303 :
  - Clapet de non-retour à battant intégré
  - Manchon de raccordement avec filetage femelle
- Taille 358 :
  - Coude 90° (section 1 1/2 pouces) pour refoulement vers le haut

4.9 Accessoires

Accessoires tels que coffrets électriques, robinetterie etc. voir livret technique.

5 Mise en place / Pose

5.1 Consignes de sécurité

	⚠ DANGER **Installation électrique non conforme** Danger de mort ! ▹ L'installation électrique doit être conforme aux dispositions d'établissement suivant VDE 100 (avec prises avec bornes de terre). ▹ Le réseau électrique doit être muni d'un disjoncteur différentiel de 30 mA max. ▹ Le raccordement électrique doit être réalisé par un électricien qualifié et habilité. ▹ Utiliser uniquement la fiche et le câble d'alimentation fournis.

	⚠ DANGER **Utilisation à l'extérieur** Danger de mort par choc électrique ! ▹ La qualité de la rallonge de câble doit être celle du câble d'alimentation fourni. ▹ Ne jamais exposer les raccordements électriques à l'humidité.

	⚠ DANGER **Service continu en piscine, bassin de jardin ou similaire** Danger de mort par choc électrique ! ▹ La présence de personnes dans l'eau pendant le fonctionnement de la pompe est absolument interdite. ▹ La pompe ne doit être utilisée que pour la vidange de piscines, bassins, etc. (l'utilisation comme pompe de circulation, par exemple, est interdite).

5.2 Contrôle avant la mise en place

Avant la mise en place, vérifier les points suivants :

- L'ouvrage a été contrôlé et préparé conformément aux dimensions du plan d'encombrement.
- Les caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique du groupe motopompe ont été contrôlées. Le groupe motopompe doit être adapté au fonctionnement sur le réseau électrique disponible. (⇨ paragraphe 4.4, page 13)
- Le fluide à pomper fait partie des fluides pompés autorisés. (⇨ paragraphe 6.2.3.1, page 27)

2332.81/02-FR

5.3 Préparation du groupe motopompe

Tailles 301/302/303

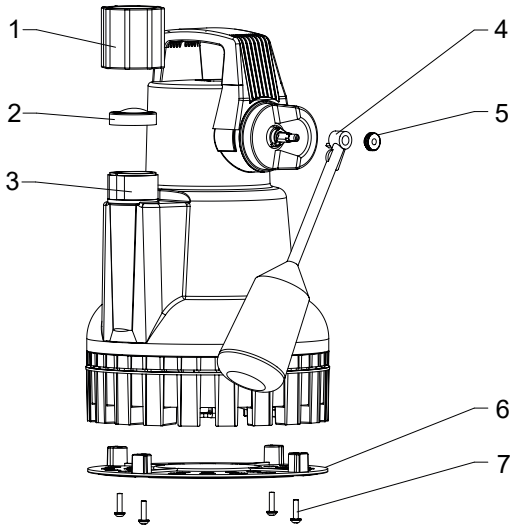

Ill. 3: Préparation du groupe motopompe, tailles 301/302/303

1	Manchon de raccordement	4	Bras du flotteur avec flotteur
2	Clapet de non-retour à battant avec ressort	5	Écrou
3	Orifice de refoulement		

1. Desserrer l'écrou (5) de l'axe du flotteur.
2. Emboîter le bras du flotteur avec flotteur (4) sur l'axe du flotteur. Le ressort du bras du flotteur avec flotteur (4) doit s'engager dans l'emboîtement double femelle.
3. Revisser l'écrou (5) sur l'axe du flotteur et le serrer à la main.
4. Placer le clapet de non-retour à battant (2) sur l'orifice de refoulement (3) comme illustré. Le clapet de non-retour à battant (2) doit s'ouvrir vers le haut.
5. Visser le manchon de raccordement (1) avec le filetage long sur l'orifice de refoulement (3) et le serrer à la main.

2332.81/02-FR

Taille 358

	NOTE
	Le clapet de non-retour n'est pas fourni. Voir livret technique, accessoire P10.

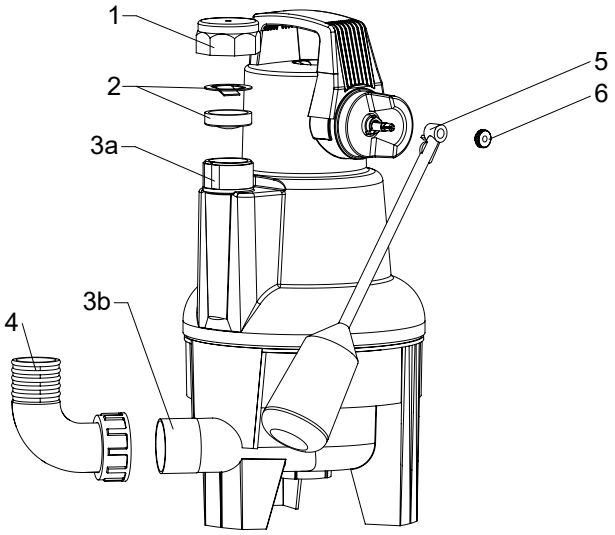

Ill. 4: Préparation du groupe motopompe, taille 358

1	Chapeau	4	Coude à 90° avec joint d'étanchéité
2	Clapet de non-retour à battant avec ressort	5	Bras du flotteur avec flotteur
3a	Orifice de refoulement axial	6	Écrou
3b	Orifice de refoulement horizontal[4)]		

1. Desserrer l'écrou (6) de l'axe du flotteur.
2. Emboîter le bras du flotteur avec flotteur (5) sur l'axe du flotteur. Le ressort du bras du flotteur avec flotteur (5) doit s'engager dans l'emboîtement double femelle.
3. Revisser l'écrou (6) sur l'axe du flotteur et le serrer à la main.
4. Placer le clapet de non-retour à battant (2) sur l'orifice de refoulement axial[4)] (3a) comme illustré. Le clapet de non-retour à battant (2) doit s'ouvrir vers le bas (fonction de purge d'air).
5. Monter le chapeau (1) et le serrer à la main.
6. Préparer le raccordement de la tuyauterie.
   - ⇨ Installation stationnaire : prévoir un clapet de non-retour sur la tuyauterie derrière l'orifice de refoulement (3b).
   - ⇨ Installation transportable : visser le coude à 90° (4) avec joint d'étanchéité sur l'orifice de refoulement (3b) et le serrer à la main. Veiller à ce que le joint d'étanchéité assure l'étanchéité côté orifice de refoulement.
     Prévoir un clapet de non-retour derrière le coude à 90° (4) si nécessaire.

2332.81/02-FR

4 L'orifice de refoulement axial assure la fonction de purge d'air. Toujours raccorder la tuyauterie à l'orifice de refoulement horizontal.

5.4 Réglage de la commande de démarrage

Le démarrage et l'arrêt du groupe motopompe peuvent être réglés de manière suivante :

- Mode manuel ou coffret électrique externe (⇨ paragraphe 5.4.1, page 20)
- Interrupteur à flotteur (⇨ paragraphe 5.4.2, page 22)

5.4.1 Réglage de la commande de démarrage via mode manuel ou par l'intermédiaire d'un coffret électrique externe

	NOTE
	En mode manuel ou en cas de commande par l'intermédiaire d'un coffret de commande externe, le niveau de remplissage ne doit jamais sous-dépasser les niveaux de remplissage minimum indiqués lorsque la pompe démarre.

En mode manuel ou en cas de commande par un coffret électrique externe, le groupe motopompe submersible fonctionne en marche permanente sans interrupteur à flotteur.

✓ L'alimentation électrique est coupée et sécurisée contre toute remise sous tension intempestive.

✓ Le disque manu/auto inclus dans la livraison est présent.

✓ Utilisation d'un coffret électrique externe : la notice de service du coffret électrique est disponible.

1. Desserrer l'écrou de la commande automatique 79-1.1 et retirer le bras du flotteur avec flotteur et l'interrupteur à flotteur. Conserver la vis et stocker le bras du flotteur avec flotteur et l'interrupteur à flotteur. (⇨ paragraphe 3.3, page 11)

Ill. 5: Retrait du bras du flotteur avec flotteur et de l'interrupteur à flotteur

2. Positionner le disque manu/auto comme illustré et le tourner dans le sens horaire jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre.

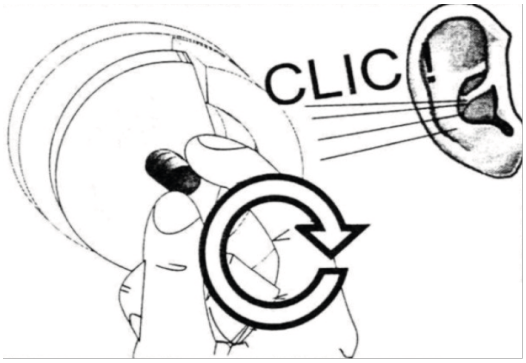

Ill. 6: Montage du disque manu/auto

3. Fixer le disque manu/auto avec l'écrou. Serrer l'écrou à la main.
4. Rétablir brièvement l'alimentation électrique et réaliser une marche d'essai.
5. En cas d'utilisation d'un coffret électrique externe : raccorder le coffret électrique et le groupe motopompe conformément à la notice de service du coffret électrique.

2332.81/02-FR

Réglage de la commande de démarrage

Tableau 6: Niveau de remplissage minimum en fonction de la taille

Taille	Niveau de remplissage minimum pour le mode manuel	Niveau de remplissage minimum pour le fonctionnement avec coffret électrique externe
	[mm]	[mm]
301	19	70
302	19	80
303	19	80
358	35	135

5.4.2 Réglage de la commande de démarrage avec l'interrupteur à flotteur

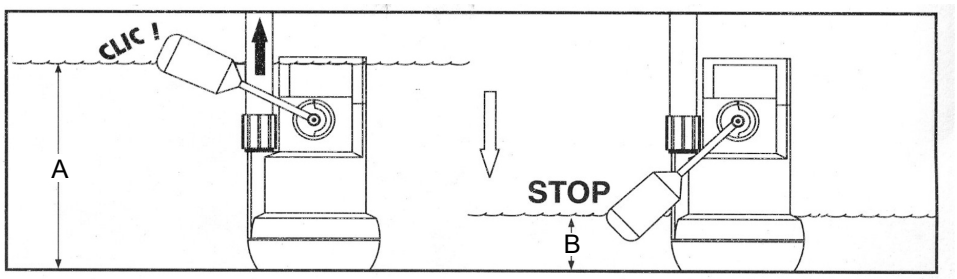

Ill. 7: Niveaux de démarrage et d'arrêt

A	Niveau de démarrage (A)	B	Niveau d'arrêt (B)

Tableau 7: Niveaux de démarrage et d'arrêt en fonction de la taille

Taille	Réglage d'usine (valeurs de seuil minimales)		Valeurs de seuil maximales	
	Niveau de démarrage (A)	Niveau d'arrêt (B)	Niveau de démarrage (A)	Niveau d'arrêt (B)
	[mm]	[mm]	[mm]	[mm]
301	145	70	375	295
302	200	110	420	315
303	200	110	420	315
358	230	110	540	395

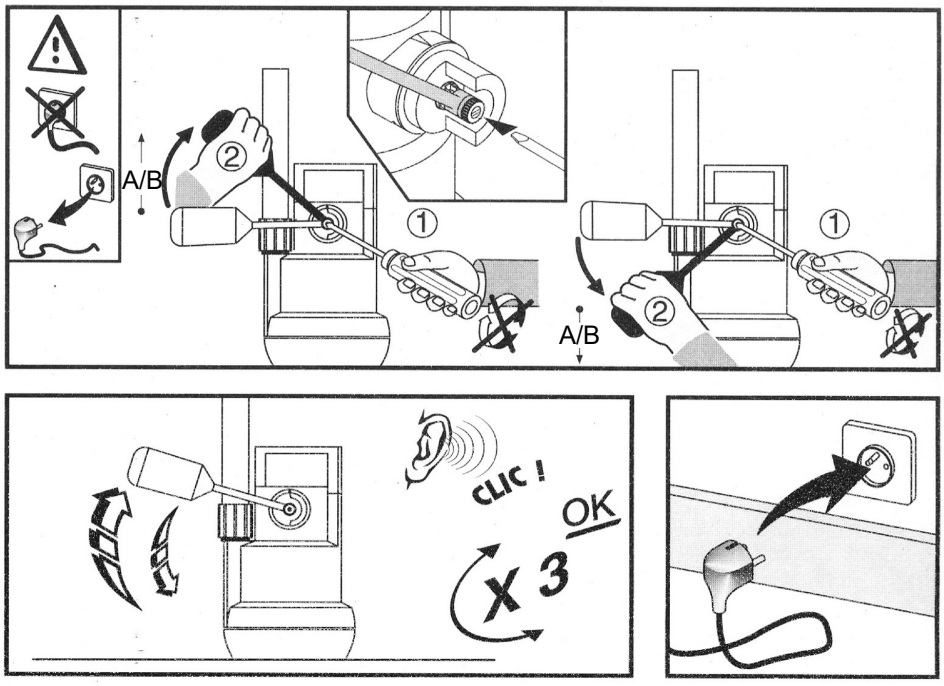

Ill. 8: Réglage de la commande de démarrage

✓ L'alimentation électrique est coupée et sécurisée contre toute remise sous tension intempestive.

1. Maintenir la vis sur l'interrupteur à flotteur avec un tournevis.
2. Actionner l'interrupteur à flotteur vers le haut ou vers le bas pour régler le niveau de démarrage souhaité.
3. Enlever le tournevis.
4. Contrôler la mobilité du flotteur.
   ⇨ La commutation se fait entendre par un clic.
5. Rétablir brièvement l'alimentation électrique et réaliser une marche d'essai.

5.5 Installation du groupe motopompe

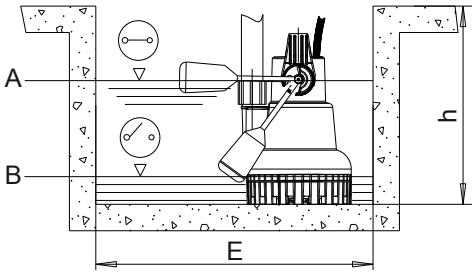

Ill. 9: Installation du groupe motopompe (exemple)

A	Niveau de démarrage (A)	B	Niveau d'arrêt (B)

Tableau 8: Cotes d'installation recommandées

Taille	E	h
	[mm]	[mm]
301	400 × 400	400
302	400 × 400	500
303	400 × 400	500
358	400 × 450	550

✓ Le lieu d'installation est solide et plan.

✓ Les cotes d'installation recommandées ont été respectées.

1. Lorsque le groupe motopompe est installé dans des réservoirs ou cuves difficiles d'accès, attacher un moyen auxiliaire approprié (une corde, par exemple) à la poignée et descendre le groupe motopompe.
2. Placer le groupe motopompe en son lieu d'installation et s'assurer qu'il ne touche pas les parois.

5.6 Tuyauteries

	NOTE
	Afin d'éviter tout endommagement en cas de reflux de la canalisation publique vers la tuyauterie de refoulement, celle-ci doit être posée en boucle. Au point culminant, le radier de la tuyauterie de refoulement doit être situé au-dessus du niveau de reflux (normalement le niveau de la voirie).

5.6.1 Raccordement de la tuyauterie (installation stationnaire)

Tailles 301/302/303

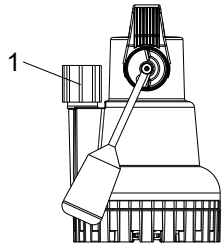

Ill. 10: Raccordement de la tuyauterie, tailles 301/302/303

1. Raccorder la tuyauterie (diamètre intérieur 32 mm, raccord G 1 1/4) au manchon de raccordement (1).

Taille 358

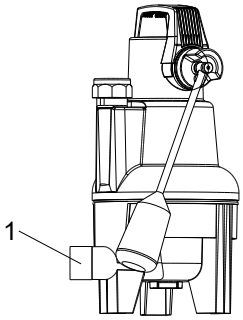

Ill. 11: Raccordement de la tuyauterie, taille 358

1. Raccorder la tuyauterie (diamètre intérieur 40 mm, raccord G 1 1/2) à l'orifice de refoulement (1).

5.6.2 Raccordement de la tuyauterie (installation transportable)

Tailles 301/302/303

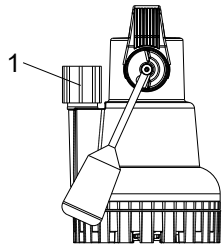

III. 12: Raccordement de la tuyauterie, tailles 301/302/303

✓ Le kit tuyau flexible A 25 B (voir livret technique, accessoire P21) est disponible.

1. Raccorder le tuyau flexible (diamètre intérieur 30 mm) au manchon de raccordement (1).
2. Fixer le tuyau flexible avec un collier de serrage.

Taille 358

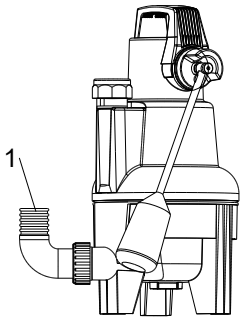

III. 13: Raccordement de la tuyauterie, taille 358

1. Raccorder le tuyau flexible (diamètre intérieur 40 mm) au coude à 90° (1).
2. Fixer le tuyau flexible avec un collier de serrage.

5.7 Raccordement électrique

	⚠ AVERTISSEMENT
	Roue librement accessible dans orifice sur le pied Risques de blessures, p. ex. membres happés et écrasés ! ▹ Ne mettez jamais les mains dans orifice sur le pied pendant que le groupe motopompe fonctionne. ▹ Débranchez le groupe motopompe de l'alimentation électrique pendant la maintenance / le nettoyage.

✓ La commande de démarrage est correctement réglée. (⇨ paragraphe 5.4, page 20)

1. Brancher la fiche secteur sur la prise de courant.
   ⇨ Le groupe motopompe est opérationnel.
2. Réaliser une marche d'essai.

2332.81/02-FR

6 Mise en service / Mise hors service

6.1 Mise en service

6.1.1 Prérequis de la mise en service

Avant la mise en service, s'assurer que les points suivants sont respectés :

- Les caractéristiques de service ont été contrôlées.
- La pompe / le groupe motopompe est correctement mis(e) en place et raccordé(e).
- Le groupe motopompe et tous les dispositifs de protection sont raccordés électriquement conformément aux instructions. (⇨ paragraphe 5.7, page 25)

6.1.2 Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Roue librement accessible dans orifice sur le pied

Risques de blessures, p. ex. membres happés et écrasés !

- ▹ Ne mettez jamais les mains dans orifice sur le pied pendant que le groupe motopompe fonctionne.
- ▹ Débranchez le groupe motopompe de l'alimentation électrique pendant la maintenance / le nettoyage.

Fonctionnement en mode manuel ou via un coffret de commande externe

Mode manuel :

- Si la tension d'alimentation est établie, le groupe motopompe démarre.

Coffret électrique externe :

- Une fois la tension d'alimentation établie, le groupe motopompe est prêt au fonctionnement.
- Le groupe motopompe démarre automatiquement dès que les conditions de démarrage sont réunies.

Commande par interrupteur à flotteur

- Une fois la tension d'alimentation établie, le groupe motopompe est prêt au fonctionnement.
- Le groupe motopompe démarre automatiquement dès que le flotteur atteint le niveau de démarrage A.

6.2 Limites d'application

6.2.1 Fréquence de démarrages

ATTENTION

Fréquence de démarrages trop élevée

Endommagement du moteur !

- ▹ Ne jamais dépasser la fréquence de démarrages définie.

- 30 démarrages maximum par heure sont autorisés.

6.2.2 Profondeur d'immersion maximale

La profondeur d'immersion maximale est de 2 m.

2332.81/02-FR

6.2.3 Fluide pompé

6.2.3.1 Fluides pompés autorisés

	ATTENTION
	Fluides pompés inappropriés Endommagement de la pompe ! ▹ Ne jamais véhiculer des liquides corrosifs, inflammables et explosifs. ▹ Ne jamais véhiculer des eaux usées contenant des matières fécales. ▹ Ne pas utiliser le produit dans le secteur agroalimentaire.

- Taille 301/302/303 :
  - Matières solides de granulométrie max. 10 mm
- Taille 358 :
  - Matières solides de granulométrie max. 35 mm

Version de matériaux A (version pour eaux chargées)

- Eaux légèrement chargées (≤ 50 °C)
- Eau de lavage (brièvement t ≤ 3 minutes jusqu'à 90 °C maximum)
- Eau d'infiltration
- Eau de rivière, eau lacustre et eau souterraine
- Eaux usées sans matières fécales

Version de matériaux C (version universelle, également adaptée aux fluides pompés agressifs)

- Eaux légèrement chargées (≤ 50 °C)
- Eau de lavage (brièvement t ≤ 3 minutes jusqu'à 90 °C maximum)
- Eau d'infiltration
- Eau de rivière, eau lacustre et eau souterraine
- Eaux usées sans matières fécales
- Eau saumâtre
- Eau de mer (≤ 20 °C)
- Eau saline (≤ 20 °C)

6.2.3.2 Température du fluide pompé

	ATTENTION
	Température du fluide pompé non conforme Endommagement de la pompe / du groupe motopompe ! ▹ Faire fonctionner la pompe / le groupe motopompe uniquement dans les limites de température indiquées.

- ≤ +50 °C (en continu)
- ≤ +90 °C (temporaire jusqu'à 3 minutes)

6.3 Mise hors service

6.3.1 Arrêt

Commande manuelle ou par l'intermédiaire d'un coffret électrique externe

	NOTE
	Si le niveau d'eau résiduelle est atteint, il y a risque de marche à sec. Arrêter le groupe motopompe en cas de marche à sec.

Mode manuel :

- Afin de mettre le groupe motopompe totalement à l'arrêt, couper l'alimentation électrique.

Coffret électrique externe :

- Le groupe motopompe s'arrête automatiquement, lorsque les conditions d'arrêt sont réunies.
- Afin de mettre le groupe motopompe totalement à l'arrêt, couper l'alimentation électrique.

Commande par interrupteur à flotteur

- Le groupe motopompe s'arrête automatiquement dès que le flotteur atteint le point de commutation B.
- Afin de mettre le groupe motopompe totalement à l'arrêt, couper l'alimentation électrique.

6.3.2 Mesures à prendre pour la mise hors service

✓ Le groupe motopompe a été mis à l'arrêt correctement. (⇨ paragraphe 6.3.1, page 28)

1. Laisser refroidir le groupe motopompe pendant au moins 10 minutes.
2. Démonter la pompe de la tuyauterie de refoulement.
3. Sortir le groupe de pompage du réservoir / de la cuve.
4. Vidanger / nettoyer le groupe motopompe.
5. Le cas échéant, entreposer le groupe motopompe. (⇨ paragraphe 3.3, page 11)

6.4 Remise en service

✓ Le groupe motopompe a été mis hors service et nettoyé correctement. (⇨ paragraphe 7.3, page 30)

✓ Les opérations de maintenance ont été réalisées. (⇨ paragraphe 7.2, page 29)

1. Installer le groupe motopompe. (⇨ paragraphe 5.5, page 23)
2. Raccorder la tuyauterie. (⇨ paragraphe 5.6, page 24)
3. Effectuer le raccordement électrique. (⇨ paragraphe 5.7, page 25)
4. Procéder à la mise en service. (⇨ paragraphe 6.1, page 26)

2332.81/02-FR

7 Maintenance / Réparations

7.1 Consignes de sécurité

DANGER

L'alimentation électrique n'est pas coupée

Danger de mort !

- Débrancher la prise et prendre les mesures nécessaires pour éviter un enclenchement par inadvertance.

DANGER

Travaux effectués sur la pompe par un personnel non qualifié

Danger de mort par choc électrique !

- La transformation et le démontage de pièces de pompe doivent être réalisés par un personnel agréé.

AVERTISSEMENT

Surface chaude

Risque de blessures !

- Laisser refroidir le groupe motopompe à la température ambiante.

AVERTISSEMENT

Stabilité insuffisante

Risque de se coincer les mains et les pieds !

- Pendant le montage et le démontage, sécuriser la pompe / le groupe motopompe / les composants de pompe pour les empêcher de basculer.

AVERTISSEMENT

Fluides pompés et matières consommables secondaires nuisibles à la santé

Danger pour les personnes et l'environnement !

- Nettoyer la pompe avant toute intervention de maintenance et de montage.
- Éviter le contact avec le fluide pompé.

NOTE

Si le câble d'alimentation est endommagé, remplacer le groupe motopompe complet. Le remplacement du câble d'alimentation n'est pas prévu.

7.2 Maintenance / Inspection

Le groupe motopompe ne nécessite aucun entretien particulier.

Un nettoyage et un contrôle de l'état du groupe motopompe et du câble d'alimentation par an sont suffisants.
En cas d'encrassements plus forts (par du sable, des fibres et de la boue, par exemple) réaliser le nettoyage et le contrôle tous les trois mois.

7.3 Vidange / Nettoyage

⚠ AVERTISSEMENT

Fluides pompés et matières consommables secondaires nuisibles à la santé et/ou brûlants

Danger pour les personnes et l'environnement !

- ▹ Recueillir et évacuer correctement le fluide de rinçage et, le cas échéant, le fluide résiduel.
- ▹ Si nécessaire, porter un masque et des vêtements de protection.
- ▹ Respecter les dispositions légales en vigueur pour l'évacuation de fluides nuisibles à la santé.

NOTE

Rincer et nettoyer le groupe motopompe avant le transport à l'atelier. Joindre une déclaration de non-nocivité au groupe motopompe.

NOTE

La pompe se vide automatiquement lorsqu'elle est enlevée du fluide pompé.

Tailles 301, 302, 303

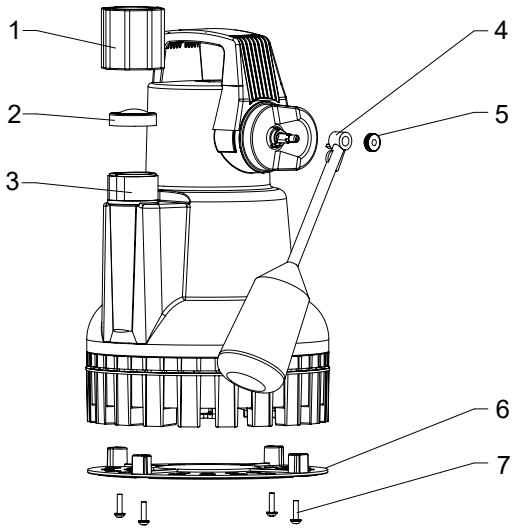

Ill. 14: Vidange / nettoyage du groupe motopompe, tailles 301/302/303

1	Manchon de raccordement	5	Écrou
2	Clapet de non-retour à battant avec ressort	6	Couvercle
3	Orifice de refoulement	7	Vis
4	Commande automatique		

✓ Le groupe motopompe a refroidi pendant au moins 10 minutes et a été préparé au nettoyage. (⇨ paragraphe 6.3.2, page 28)

1. Desserrer le manchon de raccordement (1) de l'orifice de refoulement (3) et enlever le clapet de non-retour à battant (2).
2. Desserrer les vis (7) du couvercle (6) et les conserver.
3. Démonter le couvercle (6).
4. Desserrer l'écrou (5) de la commande automatique (4) et enlever la commande automatique.

2332.81/02-FR

5. Nettoyer le groupe motopompe ainsi que les composants rapportés avec un moyen auxiliaire adéquat (un tuyau flexible à eau, par exemple). Ce faisant, diriger le jet d'eau dans l'orifice de refoulement (3).
6. Nettoyer l'axe du flotteur et contrôler que les composants fonctionnent aisément.
7. Laisser égoutter le groupe motopompe et les composants rapportés.
8. Placer le clapet de non-retour à battant (2) sur l'orifice de refoulement (3) comme illustré. Le clapet de non-retour à battant doit s'ouvrir vers le haut.
9. Visser le manchon de raccordement (1) avec le filetage long sur l'orifice de refoulement (3) et le serrer à la main.
10. Emboîter la commande automatique (4) sur l'axe du flotteur. L'emboîtement double mâle de la commande automatique doit s'engager dans l'emboîtement double femelle.
11. Revisser l'écrou (5) sur l'axe du flotteur et le serrer à la main.
12. Visser le couvercle (6) avec les vis correspondantes (7) et serrer les vis à la main.

Taille 358

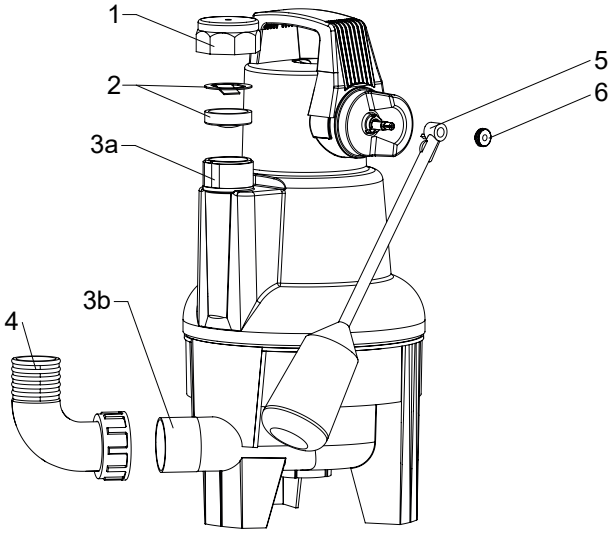

Ill. 15: Vidange / nettoyage du groupe motopompe, taille 358

1	Chapeau	4	Coude à 90° avec joint d'étanchéité
2	Clapet de non-retour à battant avec ressort	5	Commande automatique
3a	Orifice de refoulement axial	6	Écrou
3b	Orifice de refoulement horizontal		

✓ Le groupe motopompe a refroidi pendant au moins 10 minutes et a été préparé au nettoyage. (⇨ paragraphe 6.3.2, page 28)

1. Installation transportable avec raccord cannelé : démonter le coude à 90° (4).
2. Démonter le chapeau (1) de l'orifice de refoulement (3a) et enlever le clapet de non-retour à battant (2).
3. Desserrer l'écrou (6) de la commande automatique (5) et enlever la commande automatique.
4. Nettoyer le groupe motopompe ainsi que les composants rapportés avec un moyen auxiliaire adéquat (un tuyau flexible à eau, par exemple). Ce faisant, diriger le jet d'eau dans les orifices de refoulement (3a/3b).
5. Nettoyer l'axe du flotteur et contrôler que les composants fonctionnent aisément.
6. Laisser égoutter le groupe motopompe et les composants rapportés.
7. Placer le clapet de non-retour à battant (2) sur l'orifice de refoulement (3a) comme illustré. Le clapet de non-retour à battant doit s'ouvrir vers le bas.
8. Monter le chapeau (1) et le serrer à la main.

2332.81/02-FR

9. Installation transportable avec raccord cannelé : visser le coude à 90° (4) sur l'orifice de refoulement (3b) et le serrer à la main.
10. Emboîter la commande automatique (5) sur l'axe du flotteur. L'emboîtement double mâle de la commande automatique doit s'engager dans l'emboîtement double femelle.
11. Revisser l'écrou (6) sur l'axe du flotteur et le serrer à la main.

7.4 Démontage du groupe motopompe

7.4.1 Généralités/Consignes de sécurité

Les travaux de démontage et de remontage ne doivent être exécutés que par un personnel qualifié et habilité.

	NOTE
	Le Service KSB ou les ateliers agréés sont à votre disposition pour tous les travaux d'entretien, de maintenance et de montage. Pour les coordonnées, voir le cahier d'adresses « Adresses » ci-joint ou consulter notre site Internet « https://www.ksb.com/en-global/contact ».

2332.81/02-FR

7.5 Remplacement de l'Ama-Drainer 301 SE par l'AmaDrainer 301 dans l'Ama-Drainer-Box 021

7.5.1 Démontage de l'Ama-Drainer 301 SE

⚠ DANGER

L'alimentation électrique n'est pas coupée

Danger de mort !

- ▹ Débrancher la prise et prendre les mesures nécessaires pour éviter un enclenchement par inadvertance.

⚠ AVERTISSEMENT

Fluides pompés et matières consommables nuisibles à la santé et/ou chauds

Danger pour les personnes et l'environnement !

- ▹ Recueillir et éliminer le fluide de rinçage et, le cas échéant, le fluide résiduel.
- ▹ Si nécessaire, porter un masque et des vêtements de travail de protection.
- ▹ Respecter les dispositions légales en vigueur pour l'évacuation de fluides nuisibles à la santé.

✓ L'alimentation électrique est coupée et sécurisée contre toute remise sous tension intempestive.

1. Dévisser les trois vis 900 avec un outil approprié et enlever le couvercle 160 de la station de relevage pour eaux chargées.
2. Détacher le collier de serrage 733 sur le raccord de refoulement et le conserver.
   ⇨ Le fluide pompé contenu dans la tuyauterie de refoulement s'écoule dans le réservoir collecteur.
3. Démonter le tuyau flexible 719 de l'orifice de refoulement.
4. Faire sortir le bouchon 916.1 du manchon du passage de câble électrique et le nettoyer.
5. Retirer le câble d'alimentation du passage de câble.
6. Tourner le groupe motopompe jusqu'à ce qu'il se détache.
7. Enlever le groupe motopompe du réservoir collecteur.
   ⇨ Le groupe motopompe se vide automatiquement lorsqu'il est enlevé du fluide pompé.
8. Rincer le réservoir collecteur en présence de fluides pompés nuisibles, chauds ou présentant un autre danger.

7.5.2 Préparation de l'AmaDrainer 301

	ATTENTION
	Montage non conforme Inondation du local d'installation ! ▹ Pour la version avec raccordement douche, monter impérativement 2 bagues-entretoises 411 (6/16 x 26, CR) entre le flotteur en polystyrène et la tringlerie.

✓ Le groupe motopompe submersible AmaDrainer 301 est disponible.

1. Desserrer la vis 900.1.
2. Démonter la poignée 576 et la conserver.
3. Retirer la commande automatique 79-1.1 de son logement sur le corps de refoulement 107.

III. 16: Retrait de la commande automatique

4. Enlever la bande de tôle (1) de la commande automatique 79-1.1.

III. 17: Démontage de la bande de tôle

5. Remettre la commande automatique 79-1.1 dans son logement sur le corps de refoulement 107.
6. Régler la commande de démarrage et respecter les valeurs limites des positions du flotteur selon le tableau ci-dessous.
7. Si le raccord de douche de la station de relevage pour eaux chargées est utilisé, insérer 2 bagues-entretoises 411 (2, 4) (6/16 x 26, CR) entre le flotteur en polystyrène (3) et la tringlerie (1).

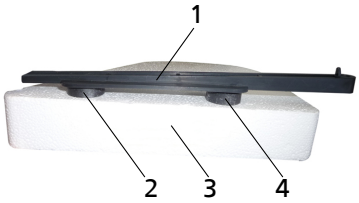

III. 18: Montage des bagues-entretoises sur le flotteur en polystyrène

Tableau 9: Niveaux de démarrage et d'arrêt en fonction du raccord utilisé pour la station de relevage pour eaux chargées

Raccord	Niveau de démarrage (A)	Niveau d'arrêt (B)
	[mm]	[mm]
Orifice d'amenée	~190	~50
Raccord de douche	~95	~50

7.5.3 Montage de l'AmaDrainer 301

✓ L'Ama-Drainer 301 SE a été déposée correctement. (⇨ paragraphe 7.5.1, page 33)

✓ L'AmaDrainer 301 a été préparée correctement. (⇨ paragraphe 7.5.2, page 34)

✓ La notice de service de la station de relevage pour eaux chargées est disponible.

1. Placer l'AmaDrainer 301 dans le réservoir de manière à ce qu'elle s'emboîte dans le dispositif anti-rotation prévu.
2. Raccorder la tuyauterie de refoulement.
3. Couper la tubulure à l'intérieur du couvercle du réservoir à une longueur de 27 mm.

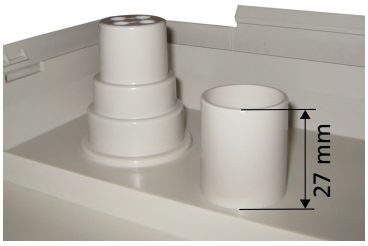

III. 19: Mise à longueur de la tubulure

4. Poser et raccorder le câble d'alimentation conformément à la notice de service de la station de relevage pour eaux chargées.
5. Monter le couvercle conformément à la notice de service de la station de relevage pour eaux chargées.
6. Réaliser un essai de fonctionnement sur plusieurs cycles.

7.6 Pièces de rechange recommandées

La mise en stock de pièces de rechange n'est pas nécessaire.

8 Incidents : causes et remèdes

⚠ AVERTISSEMENT

Travaux inappropriés en vue de supprimer des dysfonctionnements

Danger de blessures !

- ▹ Pour tous les travaux destinés à supprimer les dysfonctionnements, respecter les consignes de la présente notice de service et/ou de la documentation du fabricant des accessoires concernés.

Pour tous les problèmes non décrits dans le tableau ci-dessous, s'adresser au Service KSB.

Tableau 10: Remèdes en cas d'incident

Incidents	Cause possible	Remèdes[5)]
La pompe tourne, mais ne débite guère ou pas du tout.	Hydraulique bouchée	Nettoyer l'hydraulique. (⇨ paragraphe 7.3, page 30)
	La tuyauterie de refoulement est bouchée.	Contrôler et si nécessaire nettoyer / rincer la tuyauterie de refoulement.
	La tuyauterie de refoulement est obturée.	Ouvrir les accessoires montés sur la tuyauterie de refoulement.
	Le clapet de non-retour à battant est monté dans le mauvais sens d'écoulement.	Monter le clapet de non-retour à battant dans le bon sens. (⇨ paragraphe 5.3, page 18)
	Le clapet de non-retour à battant est bouché.	Nettoyer le clapet de non-retour à battant.
La pompe tourne brièvement ou pas du tout.	Déclenchement de la protection thermique du moteur à la suite d'une surchauffe du groupe motopompe	Contrôler la température du fluide pompé. (⇨ paragraphe 6.2.3.2, page 27)
	Déclenchement de la protection thermique du moteur à la suite d'une marche à sec du groupe motopompe	Vérifier le niveau de remplissage. (⇨ paragraphe 5.4, page 20)
	Alimentation électrique interrompue	Contrôler l'installation électrique.
	La commande automatique ne commute pas correctement ou pas du tout.	Nettoyer la commande automatique et vérifier son fonctionnement (⇨ paragraphe 5.4, page 20) .

2332.81/02-FR

5 Faire chuter la pression à l'intérieur de la pompe avant d'intervenir sur les pièces sous pression. Débrancher la pompe de l'alimentation électrique et la laisser refroidir.

9 Documents annexes

9.1 Vue éclatée avec liste des pièces

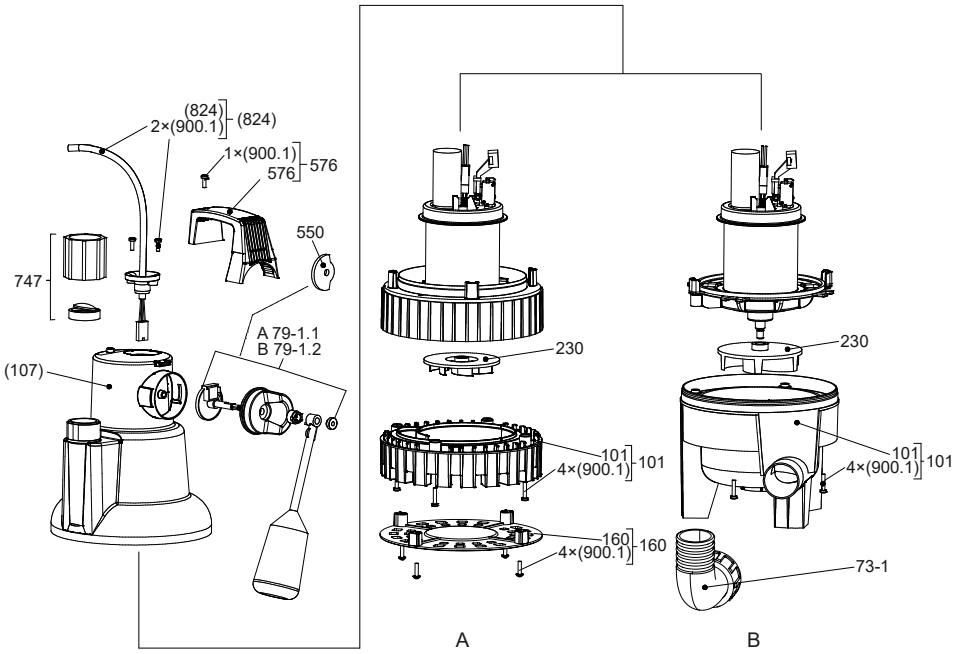

III. 20: Vue éclatée

A	AmaDrainer 301/302/303
B	AmaDrainer 358
[	Disponible uniquement en kit
( )	Pièce de rechange non disponible séparément

Tableau 11: Liste des pièces

Repère	Désignation	Repère	Désignation
101	Corps de pompe	73-1	Manchon (coude à 90° avec joint d'étanchéité)
107	Corps de refoulement	747	Clapet de non-retour à battant avec manchon de raccordement
160	Couvercle	79-1.1/.2	Commande automatique, extérieur
230	Roue	824	Câble d'alimentation
550	Disque manu/auto pour service continu	900.1	Vis
576	Poignée		

10 Déclaration UE de conformité

Constructeur : **KSB S.A.S.**
128, rue Carnot,
59320 Sequedin (France)

Par la présente, le constructeur déclare que **le produit** :

AmaDrainer 301/302/303/358

À partir du numéro de série : M001000C02024xxYxxWxxNxxxxx ou
M001000C02267xxYxxWxxNxxxxx

- est conforme à toutes les dispositions de la législation d'harmonisation suivantes dans la version respective en vigueur :
  - Groupe motopompe :
    jusqu'au 19/01/2027 : Directive Machines 2006/42/CE
    à partir du 20/01/2027 : Règlement (UE) 2023/1230 sur les machines
  - Composants électriques : 2011/65/UE Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)
  - 2014/30/UE : Compatibilité électromagnétique (CEM)

De plus, le constructeur déclare que :

- les normes internationales harmonisées suivantes ont été utilisées :
  - EN ISO 12100:2010 (8 avril 2011[6])
  - EN 809:1998+A1:2009/AC:2010 (18 décembre 2009[6])
  - EN 60034-1:2010 (8 juillet 2016)[6], EN 60034-5:2001/A1:2007 (8 juillet 2016)[6]
  - EN 60335-1/A1:2012/A1:2019 (21 décembre 2021)[6], EN 60335-2-41:2003 (8 juillet 2016)[6]

Le produit est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité sur la base d'un contrôle interne de la production (module A).

Personne autorisée à constituer le dossier technique conformément à la Directive Machine 2006/42/CE :

Jochen Schaab
Product Development Pump Systems & Drives
KSB SE & Co. KGaA
Johann-Klein-Straße 9
67227 Frankenthal (Allemagne)

La déclaration UE de conformité a été créée :

Frankenthal, le 01/08/2026

Jochen Schaab
Head of Product Development Pump Systems & Drives
KSB SE & Co. KGaA
Johann-Klein-Straße 9
67227 Frankenthal

6 Date de publication au Journal officiel de l'Union européenne

11 Déclaration de non-nocivité

Type : .....

Numéro de commande /
Numéro de poste[7]: .....

Date de livraison : .....

Application : .....

Fluide pompé[7]: .....

Cocher ce qui convient[7]:

☐ corrosif

☐ comburant

☐ inflammable

☐ explosif

☐ dangereux pour la santé

☐ très dangereux pour la santé

☐ toxique

☐ radioactif

☐ dangereux pour l'environnement

☐ non nocif

Raison du retour [7]: .....

Remarques : .....

.....

Le produit / l'accessoire a été vidangé avec soin avant l'expédition / la mise à disposition et nettoyé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Par la présente, nous déclarons que ce produit est exempt de substances chimiques, biologiques et radioactives dangereuses.

Dans le cas de pompes à entraînement magnétique, l'unité de rotor intérieur (roue, couvercle de corps, support de grain fixe de butée, palier lisse, rotor intérieur) a été enlevée de la pompe et nettoyée. En cas de non-étanchéité de la cloche d'entrefer, le rotor extérieur, la lanterne de palier, la barrière de fuite et le support de palier / la pièce intermédiaire ont été également nettoyés.

Dans le cas de pompes à rotor noyé, le rotor et le palier lisse ont été enlevés de la pompe pour être nettoyés. En cas de non-étanchéité de la chemise d'entrefer du stator, le fluide pompé éventuellement pénétré dans la chambre statorique a été évacué.

☐ Par la suite, il n'est pas nécessaire de respecter des mesures de sécurité particulières.

☐ Il est impératif de respecter les mesures de sécurité suivantes relatives aux fluides de rinçage, aux liquides résiduaires et à leur évacuation :

.....

.....

Nous assurons que les renseignements ci-dessus sont corrects et complets et que l'expédition se fait suivant les dispositions légales.

.....	.....	.....
Lieu, date et signature	Adresse	Cachet de la société

2332.81/02-FR

7 Champ obligatoire

Mots-clés

A
Arrêt 28
Automatisation 14
Avertissements 7

C
Conditionnement 11
Construction 14

D
Déclaration de non-nocivité 39
Démarrage 26
Description du produit 13
Désignation 13
Documentation connexe 6
Domaines d'application 8
Droits à la garantie 6

E
Élimination 12
Entraînement 14
Étanchéité d'arbre 14

I
Identification des avertissements 7
Incident 6
Incidents
    Causes et remèdes 36
Installation 14
Installation / Mise en place 17

L
Livraison 16

M
Mise en service 26, 28

P
Paliers 14
Plaque signalétique 13

Q
Quasi-machines 6

R
Remise en service 28
Respect des règles de sécurité 9
Retour 12

S
Sécurité 8
Stockage 11

T
Transport 11

U
Utilisation conforme 8

V
Vue éclatée 37

2332.81/02-FR

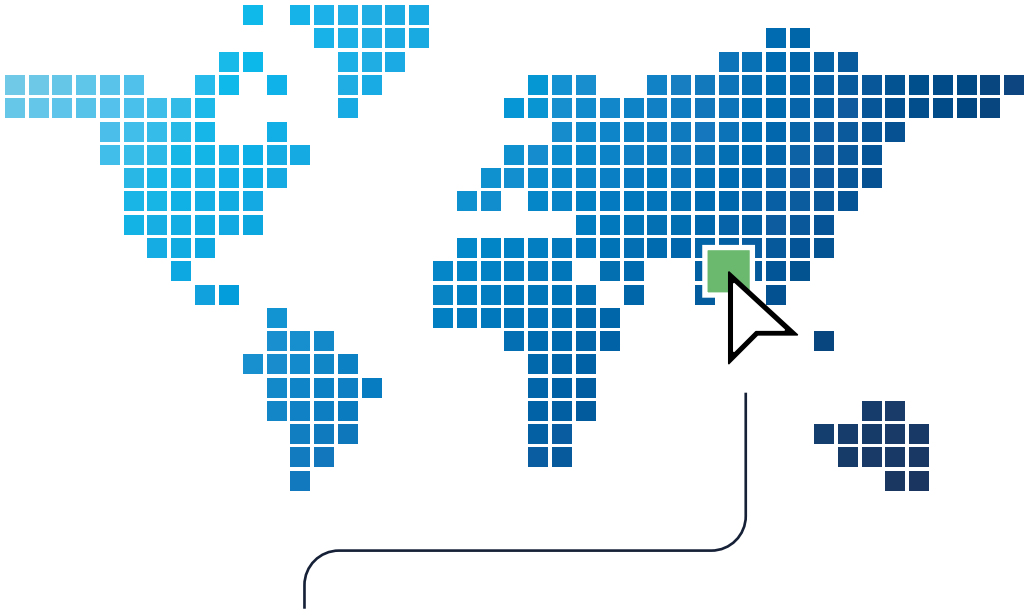

Simply scan
the QR code
and find your
regional contact.
ksb.com/en-global/contact

2332.81/02-FR

KSB S.A.S.
128, rue Carnot • 59320 Sequedin (France)
Tél. +33 9 69 39 29 79
www.ksb.com